



heritage d'une villa de famille qui ne se vend pas

Par **odale**, le 14/10/2020 à 14:27

bonjour,

j'aimerais savoir s'il faut attendre la vente du bien hérité pour finaliser mon héritage.

est-ce que le notaire peut me verser les sommes qui sont sur le compte bancaire, pour cela , faut-il attendre de vendre le bien.

merci

Par **youris**, le 14/10/2020 à 14:44

bonjour,

rien ne vous oblige à vendre le bien reçu en succession avant le règlement de la succession.

très souvent, les biens reçus dans une succession sont vendus après le règlement de la succession.

une fois que le règlement de la succession est finalisé, le notaire procède au partage de l'actif de la succession.

salutations

Par **Visiteur**, le 14/10/2020 à 14:51

Bjr,

Si vous dites que la maison ne se vend pas, c'est que le partage reste à faire, je suppose. Seul un accord entre tous les héritiers vous permettrait de bénéficier de votre part, si les liquidités sont suffisantes.

Par **odale**, le **14/10/2020** à **15:48**

merci de votre réponse, mais je suis seul héritier , possédant déjà une maison , j'ai donc mis en vente , les meubles très beaux aussi, mais mon notaire dit qu'il faut que la vente se réalise , car c'est la plus grosse part .Le décompte des frais , des impôts, et autre , ne peut se faire .

cela peut durer longtemps , car cette maison est dans un village.

cela fait 6 ans . J'ai oublié de vous dire que je suis le neveu de la défunte, donc les droits de succession sont élevés , et je n'ai pas les moyens de donner les 55 pour cent de ce bien. donc il va falloir attendre la vente je crois , merci .

Par **odale**, le **14/10/2020** à **16:01**

oui, la maison a été estimée 300 000 euros, je n'ai pas la possibilité de régler , et je suis le neveu, donc c'est difficile .

Par **Visiteur**, le **14/10/2020** à **16:04**

Bonjour

Voilà qui est plus clair. Vous avez compris pourquoi le notaire ne peut vous verser l'argent en banque, dans ce cas.

Par **odale**, le **14/10/2020** à **16:09**

merci , donc cela peut durer , les héritages pas toujours bons, car les frais continuent .

merci.